



CHARTRE POUR L'ACCUEIL EN FORMATION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

NOTRE POSITIONNEMENT FACE AU HANDICAP :

En tant qu'organisme de formation, ACQUA PROTECTION se doit, à son niveau, d'accompagner les personnes en situation de handicap dans la mesure de ses possibilités.

Au même titre que l'ensemble des salariés, les salariés (et plus largement toutes les personnes) en situation de handicap (locomoteur et/ou neurologique et/ou sensoriel ...) doivent pouvoir bénéficier d'actions de formation, et ce afin d'élever leur niveau de qualification et d'adapter leurs compétences en vue d'une insertion professionnelle durable.

NOTRE ENGAGEMENT

- ✓ Répondre à l'obligation en matière d'accessibilité de l'offre de formation
- ✓ Être en attention continue à l'accessibilité pédagogique et à l'accès au savoir pour tous
- ✓ L'écoute et l'adaptabilité, l'accueil, le respect, le bien-être, l'humanisme, l'expertise professionnelle et le partage, la pédagogie... sont les missions et valeurs qui animent et qui représentent notre établissement

NOTRE ACCOMPAGNEMENT

ACQUA PROTECTION s'engage à vous accompagner et à mettre tout en œuvre pour faciliter votre parcours de formation.

- En présentiel, nous intervenons dans vos locaux et nous aidons dans la mesure du possible, la personne (à sa demande ou avec son accord) dans ses déplacements
- Nous pouvons intervenir à sa place pour remplir sur la base de ses propres réponses les QCM et évaluations, et signer la feuille d'émargement.
- Des aménagements peuvent être mis en place selon les besoins, en collaboration avec le référent Handicap Jackeline HIROSSI.

Si nous ne sommes pas à même de répondre à une demande, nous orienterons la personne sur les organismes spécialisés tels que l'AGEFIPH ou autre structure.

Les principaux acteurs et partenaires de l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap :

AGEFIPH CAP EMPLOI 06

Agefiph 06 : 0800 111 009

CAP EMPLOI 06

Cap Emploi Le Cannet : 04 93 46 16 93
Cap Emploi St Laurent du Var : 04 93 19 30 80

MDPH - Maison Départementale des Personnes Handicapées

La Maison Départementale des Personnes Handicapées est à contacter sur son site : MdpH.departement06.fr